

DOSSIER DE PRESSE

50 ANS DE LUTTE ANTIDOPAGE DANS LES COURSES HIPPIQUES

**Innovation et certification pour garder
un coup d'avance sur le dopage**



50 ANS DE LUTTE ANTIDOPAGE DANS LES COURSES HIPPIQUES

UN MODÈLE FRANÇAIS FONDÉ SUR L'EXIGENCE, L'INNOVATION ET LA TRANSPARENCE

La lutte antidopage dans les courses hippiques françaises repose sur une gouvernance conjointe entre les Sociétés Mères, France Galop et la Société d'Encouragement à l'élevage du Trotteur Français, la Fédération Nationale des Courses Hippiques et l'État, à travers le Service Central des Courses et Jeux rattaché à la direction centrale de la Police judiciaire. Cette organisation poursuit un objectif commun : garantir des courses intègres en s'appuyant sur une complémentarité entre régulation sportive, contrôle scientifique et enquête policière.

Ce modèle s'appuie aussi sur une forte exigence éthique partagée par toute la filière. Depuis plus de 50 ans, deux priorités guident l'action : protéger la santé des chevaux et assurer l'intégrité des courses. Considérés comme des athlètes à part entière, les chevaux ne doivent jamais être exposés à des pratiques mettant en danger leur santé.

Concrètement, ce système repose sur trois piliers : des contrôles très fréquents, une recherche scientifique de pointe et une grande transparence. **Chaque année, près de 30.000 prélèvements sont réalisés, avec un taux d'infractions parmi les plus faibles au monde.** Grâce à cette organisation et à un laboratoire reconnu à l'international, la France fait aujourd'hui figure de référence. Le défi est de maintenir ce haut niveau d'exigence face à l'évolution constante des pratiques.

UNE RÉGLEMENTATION PARMIS LES PLUS STRICTES AU MONDE

Le dispositif français repose sur le fait qu'aucune substance ne peut être administrée aux chevaux lorsqu'ils participent à une course hippique.

Deux catégories de substances sont définies : les substances de catégorie II (dopants majeurs comme l'EPO ou les anabolisants), qui sont strictement interdites pendant toute la vie du cheval et les substances de catégorie I (substances thérapeutiques), qui sont tolérées mais uniquement hors compétition et sur prescription vétérinaire; elles doivent avoir été totalement éliminées trois jours avant la course. Les traitements doivent en outre être transparents, médicalement justifiés et ne peuvent en aucun cas permettre de maintenir à l'entraînement un cheval inapte.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE MASSIF, PERMANENT ET MULTI-NIVEAUX

La France dispose d'un système de contrôle antidopage parmi les plus intensifs au monde, couvrant l'ensemble de la vie du cheval. Le dispositif de contrôle est particulièrement structuré, combinant contrôles quasi systématiques, inopinés et au long cours.

Des contrôles quasi systématiques sont réalisés 365 jours par an, sur tous les hippodromes et dans tous les types de courseshippodromes, avec **98% des courses contrôlées en 2025**. Concrètement, sont contrôlés au minimum les 5 premiers chevaux des courses support du Quinté+ ainsi qu'entre 1 et 2 chevaux par course pour les autres épreuves. La sélection est effectuée par les commissaires, en toute confidentialité. Les prélèvements de sang et d'urine, voire de crins, réalisés par 45 vétérinaires et environ 68 aides-vétérinaires indépendants, suivent un protocole strict garantissant l'anonymat et la fiabilité des analyses.

En parallèle, avec une volonté forte de casser les routines de prélèvement et de placer au maximum les tricheurs dans l'inconfort, **des contrôles inopinés sont mis en place dans les écuries d'entraînement, les centres où les chevaux sont au repos et les haras**. Toutes les écuries, quelle que soit leur taille, peuvent faire l'objet d'un contrôle. Près d'un quart des centres d'entraînement sont ainsi contrôlés chaque année.

Différentes opérations complètent ce dispositif :

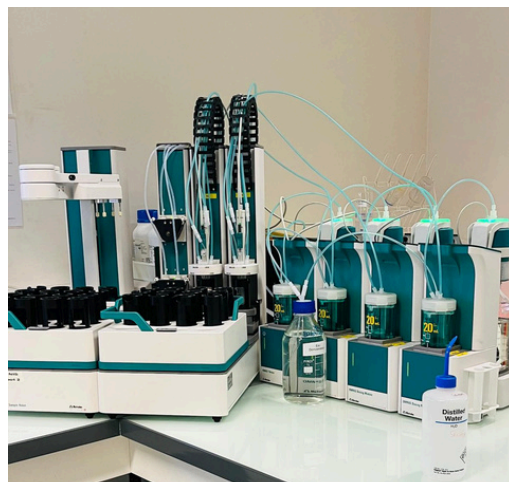
- Opérations partants : tous les partants d'une course sont prélevés depuis leur lieu d'entraînement dans les 48h qui précèdent la course;
- Opérations de contrôle renforcées avec des prélèvements ciblés avant et après course (sur hippodrome) en complément des contrôles aléatoires existants, faisant appel à des équipes renforcées;
- Récemment, les prélèvements ciblés après course ont été développés en complément des prélèvements aléatoires.

En 2025, les contrôles inopinés hors compétition ont représenté 8 % des prélèvements.

Les prélèvements inopinés avant course permettent notamment de détecter des substances à durée de détection très courte. Depuis 2018, à l'élevage, l'analyse de crins complète le dispositif, ce qui permet d'élargir la fenêtre de détection de certaines substances.

L'ensemble des prélèvements est analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques selon un protocole rigoureux : chaque échantillon est doublé (A et B), traité de manière anonyme et analysé via 20 lignes analytiques spécialisées.

En cas de détection positive, l'entraîneur est notifié et une enquête est ouverte. L'entraîneur dispose de 7 jours pour demander l'analyse de l'échantillon B. Par ailleurs, certains échantillons sont conservés jusqu'à 10 ans pour permettre des analyses rétrospectives à la lumière des progrès scientifiques.



Un taux de cas positifs faible, malgré l'intensité des contrôles

Dans ce contexte de pression de contrôle très élevée, le taux de positivité demeure faible. Au total, 29 452 prélèvements ont été réalisés en 2025 soit plus du double des échantillons collectés en 2024 chez les sportifs humains tous sports confondus par l'AFLD. Sur ces prélèvements, 197 ont fait l'objet d'une détection de substance prohibée, soit 0,67 % des prélèvements : 88 ne sont pas considérés comme des cas positifs et correspondent à des médicaments déclarés et autorisés à l'entraînement ou à des médicaments d'urgence sur hippodrome ; **109 détections sont considérées comme des cas positifs et représentent une infraction aux codes des courses, soit 0,37 %.**

Sur dix ans, le taux de positivité est resté globalement stable entre 0,2 % et 0,3 %. Les variations annuelles peuvent être liées à des phénomènes ponctuels.

UN CODE DES COURSES QUI ÉVOLUE EN PERMANENCE

Pour rester efficaces face au dopage, les instances des courses hippiques font régulièrement évoluer leurs règles en matière de pratiques et traitements autorisés à l'élevage et à l'entraînement. Elles travaillent en étroite collaboration avec des instances internationales telles que l'EHSCL (European Horserace Scientific Liaison Committee, un comité chargé d'harmoniser toutes les procédures de contrôle antidopage en Europe), la FIAH (Fédération Internationale des Autorités Hippiques) et l'UET (Union Européenne du Trot).



Les évolutions récentes des codes des courses traduisent un renforcement significatif de l'encadrement des traitements vétérinaires, toujours dans l'objectif de préserver l'intégrité physique des partants. Ainsi, en 2025, l'usage du clenbutérol a été strictement limité sur les chevaux de courses et la SETF a également durci les règles sur les bisphosphonates : interdiction totale pour les chevaux de moins de quatre ans nés après le 1er janvier 2025, et délai minimal de 30 jours avant course pour les chevaux plus âgés.

Cette mesure existait auparavant pour les galopeurs nés après le 1er janvier 2021. Par ailleurs, depuis janvier 2026, France Galop encadre encore plus strictement les infiltrations : 30 jours d'interdiction de courir après administration de glucocorticoïdes et 14 jours pour les autres substances (y compris infiltrations biologiques), positionnant la France au premier rang mondial en matière de délai minimal imposé pour ce type de traitement.



UN DISPOSITIF DE SANCTION ÉLEVÉ

Le dispositif de lutte antidopage repose sur des sanctions systématiques, proportionnées (nature du produit, intention, récidive...) et dissuasives. Toute infraction entraîne l'ouverture d'une enquête et débouche le cas échéant sur une procédure disciplinaire, avec une réponse adaptée à la gravité des faits.

Sur le plan sportif : le cheval est systématiquement disqualifié et ses gains sont retirés. En outre, il peut être interdit de courir pendant une certaine période. Par ailleurs, selon les résultats de l'enquête, le responsable du cheval peut recevoir de lourdes amendes - jusqu'à 45 000 euros au galop et plusieurs dizaines de milliers d'euros au trot - ainsi que des suspensions, voire un retrait de licence en cas de faute grave ou répétée. En outre, l'ordonnance du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende en cas de violation des règles antidopage. Ces décisions sont rendues publiques dans un souci de transparence.

Ainsi par exemple, les détections de substances prohibées réalisées en 2025 ont donné lieu à 7 suspensions de licence d'entraîneur, d'un mois avec sursis à un an ferme.

Un cas d'EPO a conduit à une suspension d'un an pour la jument et pour l'entraîneur responsable, une amende de 15.000 euros et le remboursement des gains. En 2025, les sanctions prononcées ont représenté plus de 214 000 euros d'amendes. Ce dispositif s'appuie aussi sur une coopération étroite avec le Service Central des Courses et Jeux et les services des douanes.

LE LANCEMENT D'EQADE, UN GAGE D'EXIGENCE ET DE TRANSPARENCE

Le label EQADE (Evaluation Qualité AntiDopage Equin) constitue une avancée structurante dans la gouvernance du dispositif antidopage français, en introduisant une logique de certification indépendante, globale et continue.



UN LABEL EXIGEANT

Délivré par un tiers de confiance, l'APAVE, il repose sur une évaluation exhaustive couvrant l'ensemble de la chaîne antidopage : organisation des prélèvements sur le terrain, transport et traçabilité des échantillons, protocoles d'analyse en laboratoire, gestion des résultats, procédures disciplinaires et dispositifs de contrôle interne. L'objectif de ce label est de garantir la qualité, l'intégrité, le respect de l'anonymat et de l'impartialité des acteurs à toutes les étapes du processus. **Cette démarche s'appuie sur plus de 300 critères, permettant de tester non seulement la robustesse des procédures, mais aussi leur application concrète sur le terrain.** Dès le premier audit, 95 % des critères audités ont été jugés conformes, illustrant le haut niveau de maturité et de structuration du système français. L'ensemble des critères doit être contrôlé sur une période de 3 ans.

La spécificité d'EQADE réside également dans sa dimension dynamique et exigeante : le label est attribué pour une durée limitée de trois ans, avec des audits réguliers et la possibilité de contrôles complémentaires, instaurant un principe d'amélioration continue et un risque réel de suspension ou de retrait en cas de non-conformité. Il introduit ainsi un changement de paradigme majeur : le dispositif antidopage repose sur un cadre audité, objectif et opposable.

UN OUTIL DE PILOTAGE ET DE PROGRESSION

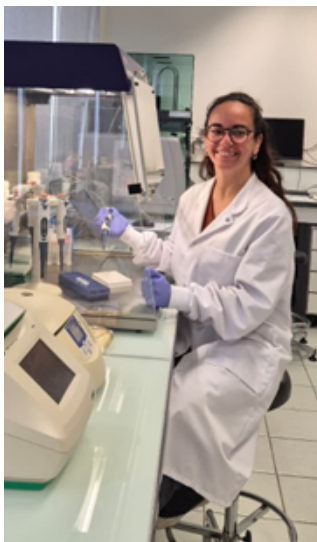
Au-delà de la certification, EQADE constitue un véritable outil de pilotage et de progression pour la filière. Il permet d'identifier les axes d'amélioration, d'harmoniser les pratiques entre acteurs et de renforcer la culture de conformité à tous les niveaux. Dans un contexte d'exigence croissante en matière de transparence, il apporte une garantie supplémentaire d'indépendance et de crédibilité vis-à-vis des professionnels, des autorités publiques et du grand public.

Enfin, ce label positionne la filière hippique française comme pionnière à l'échelle internationale. EQADE s'impose ainsi comme un nouveau standard, appelé à renforcer durablement la confiance dans l'intégrité des courses hippiques et à servir de référence pour d'autres disciplines

UN LABORATOIRE D'EXCELLENCE MONDIALE AU CŒUR DU DISPOSITIF AVEC DE NOUVEAUX CHAMPS DE RECHERCHES

Le Laboratoire des Courses Hippiques est central dans le dispositif de lutte contre le dopage. Accrédité selon les standards les plus exigeants, il joue un rôle de référence auprès des instances internationales. C'est aussi un lieu de recherche et d'innovation essentiel à la filière pour rester en avance sur les nouvelles pratiques de dopage.

LE LABORATOIRE DES COURSES HIPPIQUES, UN PILIER SCIENTIFIQUE DE RÉFÉRENCE MONDIALE



Le Laboratoire des Courses Hippiques est le cœur scientifique de la lutte antidopage en France, reconnu comme l'un des plus avancés au monde. Il est accrédité par le COFRAC selon la norme ISO 17025 et le référentiel ILAC G7, gages de fiabilité, d'impartialité et de qualité. Il est également laboratoire de référence pour la Fédération Équestre Internationale depuis plus de dix ans et est certifié par la Fédération Internationale des Autorités Hippiques depuis 2017. **Il fait ainsi partie du cercle très restreint des quatre laboratoires de référence mondiaux possédant les deux habilitations**, aux côtés des laboratoires japonais, britannique et hong-kongais.

Son rayonnement est international : il travaille avec près de 40 autorités hippiques étrangères qui lui confient les analyses de plus de 6 000 échantillons s'ajoutant à ceux de la filière hippique française.

Le laboratoire s'appuie sur des moyens humains importants grâce à une soixantaine de collaborateurs. Il dispose d'un matériel de pointe avec notamment une cinquantaine de spectromètres de masse organisés en 5 départements analytiques et 20 lignes analytiques en screening lui permettant de réaliser un volume élevé d'analyses avec un haut niveau de fiabilité. Les protocoles y sont très stricts et reposent sur une double anonymisation des échantillons. Certains d'entre eux sont par ailleurs conservés jusqu'à 10 ans afin de pouvoir faire l'objet d'une nouvelle analyse bénéficiant des progrès technologiques réalisés au fil des ans.

Le LCH appuie son activité sur un pôle recherche et innovation dynamique. L'activité de recherche y est soutenue et continue, avec 10 publications scientifiques en 2024, 9 en 2025, déjà 2 en 2026, ainsi que 2 thèses en cours. Cette dynamique lui permet de rester à la pointe pour détecter, comprendre et anticiper les nouvelles formes de dopage.

UNE INNOVATION CONTINUE POUR RESTER EN AVANCE SUR LES FRAUDEURS

La lutte antidopage repose sur une dynamique d'innovation permanente, portée par le renforcement constant des capacités scientifiques et technologiques du Laboratoire des Courses Hippiques.

Les gains d'efficacité sont significatifs : le volume de sang nécessaire aux analyses a été divisé par quatre en dix ans permettant la recherche de toujours plus de molécules, tandis que les délais de rendu des résultats ont été réduits de 2 jours pour atteindre 8 à 10 jours pour les négatifs. La robotisation et l'automatisation des procédures garantissent une totale conformité aux exigences de traçabilité de la norme ISO 17025.



L'IA POUR ALLER PLUS VITE DANS LE TRAITEMENT

L'intelligence artificielle constitue une nouvelle étape structurante. Le laboratoire élabore avec une équipe dédiée sa propre solution en machine learning, actuellement en phase de développement. Elle permettra d'automatiser le traitement quotidien de milliers de données analytiques afin de concentrer l'expertise humaine sur les situations complexes et de réduire le traitement d'analyse de ces cas. Son déploiement est prévu à horizon 2027/2028.

UN LABORATOIRE PRÊT POUR FAIRE FACE À UN NOUVEAU TYPE DE DOPAGE : LE DOPAGE GÉNÉTIQUE

Parallèlement, les efforts de recherche se poursuivent sur des enjeux de pointe tels que le dopage génétique, notamment par la détection de l'administration dans l'organisme d'une séquence artificielle d'ARN ou d'ADN, absente naturellement du génome, appelée transgène. Pour l'ADN, ces gènes peuvent coder pour des protéines d'intérêt telles que l'IGF-1, les EPOs ou les hormones de croissance. Pour l'ARN, d'autres technologies, telles que les ARN messagers, peuvent également être utilisées pour la fabrication locale de protéines par l'organisme ou utilisées comme séquences non codantes pour agir sur des mécanismes de régulation de la cellule. D'autres ARN ou ADN de synthèse, tels que les ASO (Anti-Sens Oligonucleotide), miRNA (micro ARN), siRNA (small interfering RNA) peuvent également être utilisés. Ces derniers agissent en réduisant ou en bloquant l'expression d'un gène spécifique.

Bien qu'aucun cas n'ait été formellement détecté à ce jour dans les courses hippiques ou dans les sports humains, le Laboratoire des Courses Hippiques a engagé des travaux spécifiques en collaboration avec une équipe de l'INRAE de Jouy-en-Josas dans le collectif Sciences Animal Paris Saclay (SAPS) pour anticiper ces risques.

ANTICIPER LES NOUVELLES MOLÉCULES

La détection de substances inconnues demeure un axe stratégique majeur de la lutte antidopage avec désormais des outils technologiques basés sur de l'IA. Face à des fraudeurs capables de développer ou d'utiliser des molécules non encore reconnues comme molécules d'intérêt dans le contrôle antidopage, le Laboratoire des Courses Hippiques a fait évoluer ses méthodes d'analyse.

Il ne s'agit plus uniquement de rechercher des substances connues, mais d'identifier des signaux atypiques révélant la présence d'un composé suspect, qui peuvent être comparés aux informations contenues dans des bases de données mondiales. Cette approche repose sur des technologies analytiques avancées, capables de détecter des anomalies dans les profils chimiques, même en l'absence de référence préalable. Appuyée par une coopération étroite, basée sur du renseignement, avec les laboratoires internationaux, cette stratégie permet de partager les données, d'enrichir les bases de connaissances et d'accélérer l'identification de nouvelles molécules.

UN INVESTISSEMENT FINANCIER MAJEUR

La lutte antidopage repose sur un engagement financier conséquent, à la hauteur des enjeux d'intégrité, de santé animale et de crédibilité de la filière.

Le budget annuel consacré à ce dispositif est de 10,7 millions d'euros. Environ 4 millions d'euros sont dédiés aux missions de prélèvements et à la recherche, tandis que 6,7 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement et au développement du laboratoire.

Cet effort d'investissement, notamment dans les technologies de pointe, constitue un levier stratégique pour maintenir un haut niveau d'exigence, renforcer les capacités de détection et garantir la position de référence du modèle français à l'échelle internationale.

UNE POLITIQUE ANTIDOPAGE AU SERVICE DE LA BIENTRAITANCE ANIMALE

La politique antidopage ne vise pas uniquement à garantir l'équité sportive ou la probité des compétitions : elle constitue aussi un levier concret de bienveillance animale. En encadrant strictement les traitements vétérinaires, en imposant des délais d'élimination avant la course et en interdisant toute participation d'un cheval dont l'état de santé nécessiterait encore une médication, le dispositif protège directement l'intégrité physique des chevaux. Cette logique repose sur un principe simple : un cheval malade, blessé ou insuffisamment rétabli ne doit pas courir.

La lutte antidopage permet ainsi d'éviter qu'une substance soit utilisée pour masquer une douleur, compenser une pathologie ou repousser artificiellement les limites physiques de l'animal. En ce sens, elle contribue pleinement à une approche exigeante de la bienveillance, fondée sur la prévention, la transparence des soins et le respect du cheval comme athlète à part entière.

— CONTRÔLE ANTIDOPAGE —

STATISTIQUES 2025



45

VÉTÉRINAIRES

agréés par la Fédération Nationale des Courses Hippiques



32



Métrologes

4



DOM

4



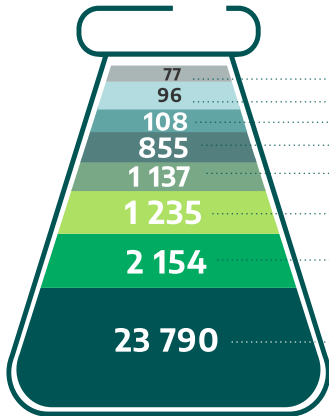
FNCH et Sociétés mères

5



GTHP

29 452
PRÉLÈVEMENTS



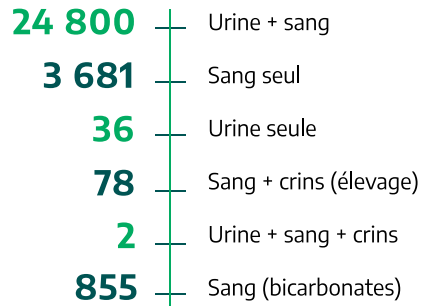
16 943
prélèvements



12 509
prélèvements

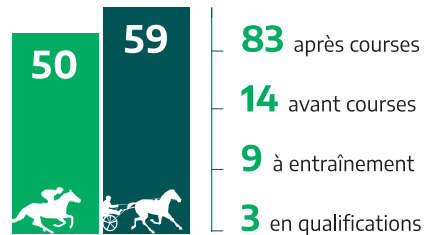
Élevage
Sortie provisoire
Suivi Longitudinal
Bicarbonates
Qualifications
Avant courses
Ecuries et centres d'entraînement
Après courses

NATURE DES PRÉLÈVEMENTS

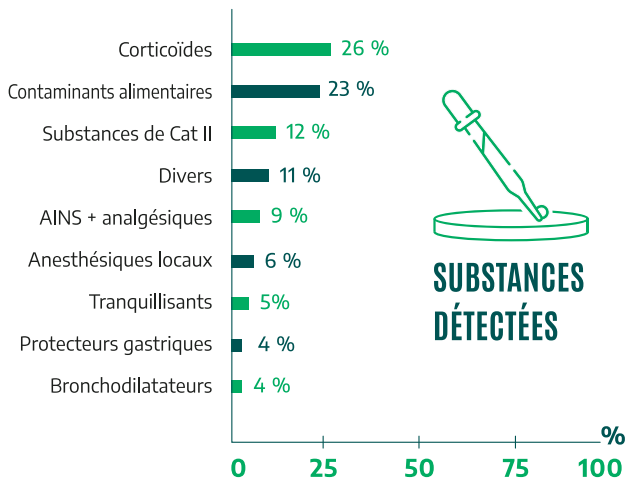


87 % des chevaux urinent lors des prélèvements du contrôle antidopage

109 CAS POSITIFS



0.37 % cas positifs



SUBSTANCES DÉTECTÉES

CHEVAUX CONTRÔLÉS

29 452

CHEVAUX
CONTRÔLÉS



16 943

12 509

COURSES CONTRÔLÉES

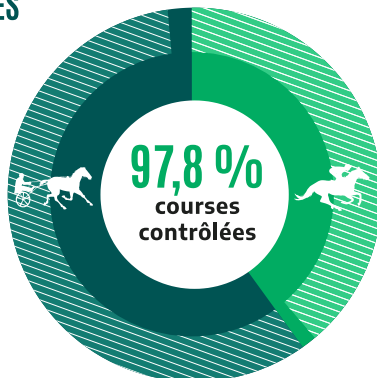
17 978

COURSES
ORGANISÉES



17 575

COURSES
CONTRÔLÉES



GALOP

6 834

courses
organisées

6 768

courses
contrôlées

TROT

11 144

courses
organisées

10 807

courses
contrôlées

**RÉUNIONS HIPPIQUES
CONTRÔLÉES**

2 250

RÉUNIONS
ORGANISÉES



2 203

RÉUNIONS
CONTRÔLÉES



98%

réunions
contrôlées